
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 26 AVR 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00305 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints en Documentation, session 2024.**

Ce sont :

ADJOINTS EN DOCUMENTATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO TINBWAOGA GASTON	382070	B11352929	05/02/02
2°	SANOU CHEIK OMAR	329265	B13562704	04/12/94
2°	PARE ABDEL KADER	361080	B13373652	01/06/90
4°	DRABO SAFIATOU	111035	B10172147	07/07/84
5°	BELEM NAFISSATA	265722	B11774932	20/02/85
5°	ZAGRE ARMEL CAMILLE	328675	B6640275	01/10/88
5°	DA AMINATA	374998	B18343927	30/10/86
5°	GUEBRE ALIMATA DANASSA	215158	B9943623	29/03/78
9°	SAWADOGO CARINE	255751	B5641618	29/06/92
9°	TRAORE SIAKA	271873	B10986456	31/12/89

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

ADJOINTS EN DOCUMENTATION

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou
Hamidou SAWADO
Officier de l'Ordre de l'Etat